



Ecologic lance une consultation pour la logistique et le traitement des DEEE ménagers

L'éco-organisme Ecologic, agréé par l'Etat pour la collecte et le traitement des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE), réalise une consultation pour effectuer des prestations de logistique (collecte et transport) de transfert et de traitement (dépollution, recyclage et valorisation) des DEEE issus des ménages sur la période 2016-2018.

La directive européenne 2002/96/CE a défini les DEEE comme étant des déchets potentiellement dangereux. Depuis le 13 août 2005, la gestion encadrée des DEEE est obligatoire sur l'ensemble du territoire français. Cette gestion requiert de la part de l'éco-organisme agréé Ecologic et de ses prestataires une grande responsabilité en matière de traçabilité, de fiabilité et de respect des engagements des opérations.

Mandaté par l'Etat et présent sur tout le territoire national, Ecologic recherche des prestataires à même de lui fournir une prestation optimisée, regroupant savoir-faire opérationnel, respect de la réglementation et tarifs pertinents, dans le cadre défini par Ecologic et les pouvoirs publics.

CONTACT PRESSE

Ecologic

Quentin BELLET

qbellet@ecologic-france.com

www.ecologic-france.com

Ce cadre prévoit la capacité technique et administrative de prendre en charge les quatre flux composant les DEEE :

- Gros électroménager froid
- Gros électroménager hors froid
- Ecrans cathodiques et plats
- Petits appareils en mélange

En parallèle, les candidats devront remplir toute les conditions relatives au respect du droit du travail.

Guyancourt, le 23 juillet 2015



Le contrat sera effectif durant trois ans, sur la période du 01/01/2016 au 31/12/2018 et verra les prestataires retenus œuvrer en relation directe avec Ecologic dans le cadre de sa solution intégrée de traçabilité opérationnelle. Les postulants ont jusqu'au 20 septembre 2015 pour répondre à la consultation de l'éco-organisme.

Pour ce faire, rendez-vous sur <http://www.ecologic-france.com>.

A propos d'Ecologic

Ecologic est un éco-organisme mandaté par l'Etat pour organiser la collecte, la dépollution et la valorisation des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE ou D3E) sur le territoire français. Investi d'une mission d'intérêt général auprès des citoyens et des entreprises, Ecologic contribue à développer une économie industrielle circulaire fondée sur les activités locales de recyclage. Ecologic représente 1200 producteurs adhérents et gère plus de 4 500 points de collecte en ressourceries, en magasins et en collectivités locales. En 2014, Ecologic a collecté 86 000 tonnes de DEEE.



Crédits photos : © ECOLOGIC

CONTACT PRESSE

Ecologic

Quentin BELLET

qbellet@ecologic-france.com

www.ecologic-france.com